

Attestation des antécédents orthodontiques de votre enfant

Avant d'entreprendre un traitement orthodontique, il est indispensable que l'orthodontiste puisse savoir si votre enfant a déjà porté un appareil orthodontique par le passé. Pour ce faire, nous demandons aux parents de compléter et de signer ce document qui témoigne que l'enfant n'a jamais porté d'appareil orthodontique ou bien de se renseigner auprès de leur mutualité si l'enfant a déjà entrepris un traitement orthodontique par le passé. Nous serons contraints de considérer que votre enfant ne peut pas bénéficier de remboursements orthodontiques tant que nous n'avons pas les renseignements demandés.

- Je déclare sur l'honneur que mon enfant n'a jamais porté d'appareil orthodontique jusqu'à ce jour.
- Je reconnais que mon enfant a déjà entrepris un traitement orthodontique par le passé et m'engage à fournir à l'orthodontiste toutes les informations demandées, en faisant compléter ce document par ma mutuelle avant le premier rendez-vous.

Veuillez faire compléter le cadre ci-dessous par votre mutualité pour chaque code déjà utilisé.

Nom & prénom de l'enfant :		NISS :	
305550 :		305572 :	
305933 :	305955 :	305631 :	305675 :
305616 x	du au	305653 :	305852 :
Dernière radiographie panoramique : 377090 ou 307090 :			

Fait à, le

signature des parents

signature de la mutuelle (cachet)

Ce document est à compléter et à nous renvoyer par courrier ou par mail :
info@orthosmileclinic.be